

**COMITÉ SYNDICAL
D'ARTOIS MOBILITÉS**
10 octobre 2024 – 10h00
Salle du conseil – CALL – LENS

ORDRE DU JOUR

- Relevé des décisions du président prises sur délégation du comité syndical
- Procès-verbal du comité syndical du 25 juin 2024

Point d'information

- Observatoire du PDU

Affaires financières

1. Décision modificative n°2 budget principal M57 et budget annexe M43
2. Contribution financière des membres d'Artois Mobilités - Exercice 2024 - Ventilation de la part « complément de prix »

Instances

3. Modification de la composition du comité des partenaires

Ressources humaines

4. Participation à l'amicale pour le Noël des enfants des agents d'Artois Mobilités

Commande publique

5. Autorisation de signature du marché n°24SM01 « Mise en œuvre d'un système de cellules de comptage stéréoscopiques dans les véhicules de transport en commun d'Artois Mobilités »

Transports/Mobilité

6. Approbation du rapport d'évaluation intermédiaire du Plan de Déplacements Urbains 2019-2030 d'Artois Mobilités
7. Mise en place d'un système de vélos en libre-service
8. Approbation des règles d'accès au futur pôle d'échange Sud à Béthune
9. Approbation de la convention relative au financement du transport scolaire des lycéens sur le ressort territorial d'Artois Mobilités avec la Région Hauts-de-France pour la période de septembre 2023 à juillet 2024
10. Intégration tarifaire – Approbation de l'avenant n°7 à la convention sur l'acceptation des titres urbains sur le réseau TER du ressort territorial d'Artois Mobilités

- **Questions diverses**

Les services d'Artois Mobilités restent disponibles pour toute demande d'information ou de complément : pbarbelette@am62.fr / 03 21 08 11 29

Il est rappelé que le dossier envoyé par courrier est un dossier succinct. Le dossier complet et la convocation officielle sont envoyés par voie électronique via la plateforme e-convocation